



Cdd et maladie comment reprendre

Par **jean92**, le **30/01/2014** à **06:26**

bonjour
je suis en arret maladie jusqu'au 31 01 2014 et mon cdd finissait le 15 01 2014.
que faire si je dois reprendre le 1 fevrier 2014.
ensuite mon employeur ne me paie pas le complement de salaire pourtant je suis en cdd depuis le 30 novembre 2011
je sais pas mais il me semblait que dans la collectivite de agent de proprete il fallait avoir un an pour que l'employeur fasse le complement es ce que vous pourriez m'aider sur ce sujet.

Par **moisse**, le **30/01/2014** à **07:25**

Bonjour,
Le CDD est échu, et apparemment non renouvelé ni suivi d'une proposition en CDI.
Vous devez donc dès la fin de l'arrêt vous positionner auprès de Pole-emploi, puisque vous devenez demandeur d'emploi (chomeur).
Pour ce qui concerne le complément de salaire prévu par votre convention collective, si vous percevez directement les IJSS ce qui semble être le cas, vous devez envoyer les bordereaux de la CPAM (une copie) à l'employeur pour qu'il établisse ce complément.